

— Demandes de dossiers

Gratuit / disponible sur internet

— Instruction Demande initiale

	Montant TTC
Première demande	25 €

— Cotisation annuelle 2023

	Montant TTC
Droit fixe	15 €

— Instruction Demande d'extension de certifications

	Montant TTC
Quel que soit le nombre de certifications complémentaires	10 €

— Instruction Demande de mentions

Gratuit

— Instruction Demande de renouvellement (tous les 4 ans)

	Montant TTC
Quel que soit le nombre de certifications	20 €

NB.

- Les cotisations annuelles perçues ne sont pas remboursées.
- Les frais d'instruction ne sont pas remboursés en cas de refus partiel ou total.